

Soirée entreprises de l'A.P.E.I. - Aube «A la rencontre de l'économique et du social»

Les centres d'aide par le travail de l'A.P.E.I.-Aube organisaient le 1^{er} Décembre dernier, à l'École supérieure de commerce de Troyes, une soirée à destination des entreprises. **Objectif: présenter l'ensemble des compétences proposées par les structures de travail adapté, ainsi que les différentes mesures favorisant l'insertion des personnes handicapées. Près de 300 personnes, dont une centaine d'industriels et d'artisans, ont répondu à l'invitation.**

«85% de nos clients nous disent ne pas connaître l'ensemble des possibilités d'intervention des centres d'aide par le travail...» C'est ce que révèle une enquête réalisée à la demande des C.A.T. de l'A.P.E.I.-Aube au printemps dernier, par la Junior entreprise de l'École supérieure de commerce de Troyes. Pour tenter d'y remédier, l'A.P.E.I. a proposé aux chefs d'entreprise de venir découvrir l'ensemble des pôles de compétences offerts par les quatre structures adaptées. «Notre activité se caractérise par une grande diversité, a expliqué Christian FLURY, directeur du complexe Travail adapté. Conséquence: nos clients méconnaissent les savoir-faire de nos structures. C'est en analysant en détail les résultats de cette enquête, que l'idée de cette soirée entreprises s'est imposée à nous.» MM. de Rosière et Grandpierre, tous deux chefs d'entreprise, ont fait part de leur expérience de collaboration avec les C.A.T. «A compétence égale, pourquoi pas avec un travailleur handicapé?» a suggéré François Merotto, délégué régional AGEFIPH pour les régions Lorraine Alsace et Champagne Ardennes, après avoir exposé le rôle du Fonds de gestion. M. Teodori, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a quant à lui, fait part des différentes mesures mises en œuvre pour faciliter l'emploi des personnes en difficulté.

«Nos structures ont une double finalité, a conclu M. Flury. Elles doivent permettre aux personnes qui y travaillent de s'épanouir et de donner le

meilleur d'elles-mêmes. Elles doivent offrir à nos clients des services de qualité correspondant aux standards du marché, en termes de conformité, de prix et de délais. Cette mission n'est possible que par une double action: d'une part une action médico-sociale et éducative pointue qui, par des soutiens appropriés, permet au travailleur handicapé de se mobiliser en lui apportant une meilleure sécurité. C'est le rôle et la mission des équipes éducatives. D'autre part, une action de production de valeur ajoutée. Il s'agit des activités d'atelier, organisées et encadrées par les moniteurs. Ils ont pour mission, d'organiser les travaux d'atelier avec le souci permanent d'adapter le travail aux travailleurs (et non l'inverse!), afin que chacun puisse y trouver sa place. C'est, il me semble, par l'interaction de ces deux actions, éducative et de production, basée sur une coopération toujours plus active, que nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme et renforcer notre rôle d'entreprise médico-sociale.»

Témoignage

Les broderies De Rosière Décoration

Une collaboration de longue date avec les C.A.T.

Christian Donin de Rosière est PDG de la société DRD de Rosière décoration spécialisée dans la broderie textile. Installé sur la zone industrielle de Sainte-Savine, tout près de Troyes, il fait régulièrement appel aux services des C.A.T. Il a accepté de présenter au public son témoignage...

«Le plus gros du travail est fait au sein de l'entreprise, surtout en broderie, mais les finitions sont assurées par des personnes à l'extérieur. Nous confions régulièrement certains travaux au C.A.T.

Le Menois et plus récemment, au C.A.T. Espoir. Notre collaboration est très diversifiée. Le Menois s'occupe d'abord de l'entretien complet des vitres et de nos espaces verts. Nous nous sommes mis d'accord au départ sur un plan général d'entretien et maintenant, je n'ai plus besoin de m'en occuper. Le C.A.T. intervient principalement pour la broderie, dans la découpe et la finition. Bien sûr, il faut être conscient que le C.A.T. a certaines limites. Il y a des choses que les travailleurs handicapés savent faire et d'autres qu'ils ne savent pas faire. Mais nous travaillons en confiance totale et dans une relation de partenariat. Lorsqu'il y a une difficulté, le responsable nous le dit très franchement... Ce n'est pas grave. Souvent, avant de se prononcer, ils font une pré-série, se rendant ainsi mieux compte si c'est possible ou non... Il n'y a aucun jugement de notre part. Nous travaillons pour du haut de gamme et n'avons pas le droit à l'erreur.

Un C.A.T. a une capacité à réagir immédiatement: il y a un potentiel énorme, une capacité à faire face immédiatement à une demande. Dès qu'il y a un besoin, 10 ou 15 personnes peuvent intervenir de suite. Le soir, je peux livrer et satisfaire la demande de mon client... Il y a une facilité de gestion: je téléphone à un responsable, UN seul... C'est lui qui gère ensuite derrière tout la mise en œuvre auprès de son personnel. Je suis assuré que derrière il y a la qualité. Une équipe peut également intervenir dans l'entreprise s'il y a besoin d'un coup de main... C'est aussi une manière de satisfaire mon obligation d'emploi tout en répondant à mon besoin... Je ne suis quasiment plus soumis à la contribution obligatoire. Enfin, au niveau qualité, je peux dire que je suis totalement satisfait. Si le travail a été bien choisi et déterminé au départ, c'est du très bon travail, même sur des choses compliquées! Les travailleurs handicapés ont une vigilance, une capacité de concentration... Il n'est pas rare qu'ils détectent des défauts qui nous avaient échappé...»

T.R.



«Soirée de l'APEI-AUBE à Troyes le 1^{er} décembre dernier. De gauche à droite : M. Grandpierre (Directeur Dubix de Souza), M. Teodori (Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), M. Bonot (Président APEI-AUBE), M. Merotto (AGEFIPH), M. de Rosière (entreprise DRD) et M. Flury (Directeur complexe travail adapté)»